



Groupes de travail CORREF post-CIASE

**FACE AUX ABUS :
FAIBLESSES ET RESSOURCES DE NOS
TRADITIONS DE VIE RELIGIEUSE**

**Assemblée générale intermédiaire
Avril 2023**

Face aux abus :

Faiblesses et ressources de nos traditions de vie religieuse

Une dizaine de membres d'ordres et de congrégations religieuses ont été contactés en janvier 2022. Notre point commun est d'appartenir à des instituts dont les règles de vie héritent de la longue tradition de la vie religieuse : bénédictins, cisterciens, dominicains, carmes, franciscains (finalement non présents), jésuites, oratoriens, vécues par des hommes ou des femmes. Tous n'ont pas pu répondre, et notre groupe n'est pas représentatif de l'ensemble des spiritualités. Notre groupe était constitué de 7 hommes et de 2 femmes. Sa petite taille ne visait qu'à rendre possible rapidement le travail.

Nos échanges ont commencé en mars 2022. Nous avons participé à 8 rencontres, en mode hybride, chacune de deux heures, toujours sous le même format. Enfin, une journée finale a permis la reprise d'ensemble et la proposition du texte ci-dessous. A chaque séance, un des membres a présenté un exposé d'une quarantaine de minutes pour éclairer à sa manière la question : « **Comment, à relecture, nos règles de vie nous protègent des abus et des agresseurs et nous y exposent ?** » Suivait un temps de questions puis d'échanges. La règle de la confidentialité a été choisie dès le début par l'ensemble du groupe afin de pouvoir évoquer des situations précises.

Nous avons successivement entendu : un jésuite, un bénédictin, un carme, un dominicain, une bénédictine, une sœur d'un ordre apostolique de spiritualité carmélitaine, un oratorien, un cistercien. Certains ou certaines dans ce groupe ont exercé ou exercent encore des fonctions de gouvernement au sein de leur congrégation, d'autres non, mais ont été en responsabilité soit de formation soit de communauté. Chacun des participants a manifesté l'importance qu'un tel groupe a revêtu pour sa réflexion sur les violences et les abus commis au sein de sa congrégation.

Des recommandations

La vie religieuse est porteuse d'un trésor pour vivre une vie de baptisés, dans des relations fraternelles et un style évangélique. Mais la crise des abus et des violences a montré combien la vie religieuse est fragile, exposée, et peut mettre en grave danger celles et ceux qui désirent la vivre d'un cœur généreux.

En premier lieu, nous recommandons à chaque congrégation, chaque communauté et chaque institut de relire ses règles de vie à la lumière de la crise des violences et des abus que nous traversons. Ce travail peut se faire d'abord à l'échelle locale, et, autant que possible, en invitant des hommes et des femmes extérieurs dont les questions pourront nous aider. Nos règles

et traditions de vie peuvent nous aider à nous réenraciner dans le mouvement de don de soi au Christ et à formuler le sens de nos engagements religieux. Quelles sont les ressources offertes par nos traditions de vie pour vivre aujourd'hui et quels en sont les points aveugles qui ont conduit à ne pas dénoncer crimes, violences et abus ? Comment nos textes peuvent-ils nous permettre d'accueillir et d'accompagner des hommes et des femmes que nous sommes, façonnés par la culture de notre temps ?

Une réflexion sur la vie religieuse, les vœux, la protection des personnes, responsables ou simples membres, et la clarification de l'étendue des pouvoirs sera nécessaire. On sera attentif à ne pas verser dans l'idéalisme religieux en quittant le réalisme humain, puisqu'il s'agit d'évoquer des formes de vie de baptisé.e.s., et non d'une catégorie prétendument supérieure d'êtres humains, icônes de la divinité. L'attention à un langage réaliste, l'ouverture à des savoirs humains reconnus par la société sont des gages de probité.

La vie religieuse a besoin de se comprendre dans la dynamique de la vie baptismale, dans son lien avec la société, les formes d'engagement de notre temps, et la vie ecclésiale.

Dans un second temps, nous énumérons une série de suggestions :

- Nos communautés doivent être ouvertes à des regards extérieurs : des hommes et des femmes de passage, ceux du voisinage, et celles et ceux qui exercent pour la communauté et/ou dans l'Église une autorité.
- A ce titre, les visites canoniques doivent être repensées : à composer d'hommes et de femmes, de religieux.ses et de non religieux.ses, assurer leur indépendance, s'engager à rendre publique à la communauté les conclusions afin de veiller à leur mise en pratique.
- La transmission des informations concernant les abus et plus largement l'histoire des communautés et de celles et ceux qui les composent fait le plus souvent défaut. Les archives constituent un instrument à la fois juridique et spirituel de la vie des communautés et des congrégations.
- L'exercice du pouvoir et des images par lesquelles on le représente doit être clarifié. En particulier, on doit veiller aux usages de la parole : qui parle aux supérieurs, maîtres et maîtresse des novices, formateurs ? à qui parlent-ils ? à qui sont-ils redevables : rendre des comptes non seulement à l'intérieur de l'ordre mais à l'église (et pas seulement à des évêques ou autorité). L'apprentissage de la parole et de la responsabilité est au cœur de la vie religieuse, pour faire place à la vulnérabilité et à la vérité.
- S'ouvrir et légitimer le recours aux sciences humaines dans l'accueil des candidats, leur intégration et leur formation mais aussi pour l'ensemble des membres des congrégations religieuses, et en particulier leurs responsables, pour examiner des points de la vie religieuse (rapport à l'argent, au pouvoir, à l'affectivité, à la sexualité, au corps, aux addictions, etc.). Il y a là une véritable entreprise de désidéologisation de la vie ecclésiale et religieuse.

Nous croyons que pour chacune de ses recommandations compteront

l'ouverture à des regards extérieurs,

la mixité des interlocuteurs,

le réalisme humain, et

la capacité des communautés et des personnes **de rendre des comptes** ouvertement (accountability).

Synthèse du travail

1. Une nécessaire appropriation des sources pour un renouvellement de la vie religieuse

Un constat s'impose à tous : un nouveau travail d'appropriation de nos règles de vie, après le rapport de la CIASE, est nécessaire pour faire la lumière sur les violences et les abus vécus, mais aussi pour prendre en compte les profondes mutations de notre situation culturelle et ecclésiale. Il est temps de s'interroger sur ce que signifient aujourd'hui le sens et la portée du choix de la vie religieuse, d'une vie commune et de l'engagement à vie dans la profession des vœux religieux. Au-delà même de la question des abus, la manière concrète de vivre les vœux et la vie commune, selon les différences propres à chaque mode de vie religieux, est bien souvent en perte de sens. Règles, coutumes et habitudes ont trouvé au cours du temps un équilibre mais les déviances nous interrogent et nous remettent en cause. En outre, l'arrivée d'hommes et de femmes pour qui les engagements se vivent, comme dans la société, davantage sous le mode du contrat, avec un groupe d'affinité, et dans la visée d'un épanouissement personnel viennent questionner le sens de nos vœux et de la vie commune. « Qu'est-ce que la vie religieuse peut apporter à mon développement, au projet que je porte ? » est bien souvent la question qui se pose implicitement. On passe du don de soi à l'institution à la recherche de ce que l'institution peut pour moi, jusqu'à une emprise sur l'institution par certains de ses membres. Que signifie le caractère choisi de notre vie religieuse, de vivre le baptême de cette manière spécifique ? Comment formuler nos vœux, sur quoi portent-ils ?

2. Des figures d'autorité à interroger et des pouvoirs à équilibrer

Les abus dans nos instituts ne peuvent pas être attribués seulement à ce qui en détiennent l'autorité. Il semble que par exemple, dans les congrégations apostoliques, les abuseurs se comptent davantage chez tel ou tel pris par des ministères extérieurs, parés d'un certain prestige, reposant sur des formes de vie indépendante, qui peut aller jusqu'à des formes de retrait de la vie commune. Pour d'autres, les abus de pouvoir peuvent bel et bien avoir été commis par des supérieur.e.s en charge. En tout cela, est flagrant le peu de sens de la fraternité et de la vie commune au sein de laquelle s'exerce l'autorité, qui est à entendre comme responsabilité, soin fraternel à offrir aux personnes. On a noté que le vocabulaire de « père » et « mère » appliqués aux abbés, abbesses, et supérieures crée de toute façon un déséquilibre. Si pour St Benoît, l'abbé

est un père qui n'a que des frères et non des fils, il est certain que, au fil des siècles, le paternalisme, même féminin, a pu l'emporter.

L'exercice du pouvoir maintient généralement celui ou celle qui le détient dans la solitude, qui pèse, mais qui est aussi la cause de nombreux enfermements. **Le ou la supérieure peuvent s'isoler, dépendre d'un clan.** Le sentiment de n'avoir de compte à rendre à personne peut être entretenu par l'organisation des fonctions : à qui parle un.e supérieur.e, un.e maître.sse des novices ? Qui leur parle ? Les chapitres, conseils visites ne jouent pas toujours pleinement leur rôle. Ne faudrait-il pas clarifier et renforcer leur fonction, garantir que les visiteurs.ses soient indépendants de l'autorité, organiser **des visites canoniques qui, dans tous les cas, comportent des hommes et des femmes,** et s'assurer que leur évaluation soit reçue par l'ensemble de la communauté et leurs recommandations suivies ? L'absence de parole intermédiaire, de contre-pouvoir, de procédure qui ne passe pas par le supérieur (à de rares exceptions près) peuvent ou bien créer les conditions des abus ou bien rendre impossible toute action. En outre, quand un membre de communauté alerte sur des dysfonctionnements, des abus ou des déviances, comment peut-il être entendu, par qui, si sont concernés les supérieur.e.s ? Quels sont les voies de recours au sein d'une communauté ? La concentration du pouvoir comme l'absence de contre-pouvoir ou de recours crée les conditions du désinvestissement de l'ensemble de la communauté : « cela ne nous revient pas, c'est aux supérieur.e.s à agir ». En outre, celui ou celle qui détient seul le pouvoir possède paradoxalement un pouvoir d'agir effectif très limité. Enfin, il est patent que, dans les abus qui se sont produits, les supérieur.e.s se sont dérobé.e.s à leur autorité et les membres des communautés à leur responsabilité fraternelle. **« Où avons-nous péché dans notre autorité ? avec quel péché d'omission avons-nous exercé notre autorité ? »**, s'interrogeait l'un de nous. Mises souvent en avant, la confiance et la bienveillance ne suffisent pas. On le voit dans l'importance accordée aux soi-disant aveux de tel ou tel agresseur encore récemment : il ne suffit pas qu'il y ait aveu, encore faut-il qu'il y ait vérification de la parole de l'agresseur. Tout cela demande que les communautés religieuses aient des tiers à qui être ouvertes.

3. La vie commune en défaut

Nous avons été conduits à distinguer entre les abus commis par des supérieur.e.s en exercice, dont nous avons peu parlé finalement, des abus commis par des membres de la congrégation. De ceux-là, davantage des hommes, on peut dire qu'ils sont déjà à l'écart de la vie commune, sans appartenance effective, sous couvert d'autonomie. Souvent très sollicités par des ministères, jouissant d'une certaine aura, leurs abus d'autorité naissent sur un fond d'abus de liberté. Au lieu d'être un frère parmi ses frères, ses qualités (souvent un certain brillant intellectuel, un talent de prédicateur, des conseils recherchés) en font de lui un religieux à part, remarqué, voire entouré ou soutenu par un clan à l'intérieur, comme à l'extérieur. On a donc affaire, en bonne part, à des « personnalités fortes », reconnues. Il est important de travailler sur l'image que nous avons des « abuseurs », souvent « parfaits religieux ». Dans la vie religieuse féminine, on a davantage souligné les profils d'abesses abusives, souvent soutenues par d'autres, entretenant des formes d'allégeance des unes et d'exclusion des autres.

Quelles sont les qualités humaines à attendre d'un.e candidat.e à la vie commune ? Sans idéalisme ni illusion. Les monastères - et peut-être est-ce une particularité de la vie monastique sur d'autres formes de vie religieuse - accueillent des personnes blessées, pour qui la vie monastique représente la possibilité de trouver un équilibre qui ailleurs n'aurait pas été possible (mais est-ce encore possible aujourd'hui ?). Que la vie religieuse soit un des lieux où il est possible de vivre sa vie de baptisé.e dans la vulnérabilité participe à l'annonce de la bonne nouvelle. Mais il est vrai qu'il est risqué d'accueillir des personnes mal armées pour la vie commune, dont l'épaisseur humaine est trop fragile, surtout en un temps où est fragile le tissu communautaire qui l'accueille, même si cette fragilité est dissimulée derrière des exploits ascétiques ou un formalisme liturgique. Comment, non seulement au noviciat mais au cours de la vie religieuse, situer sa propre conscience d'être blessé ? Tout n'est pas affaire de formation initiale. La vie religieuse expose à des combats qui peuvent faire surgir des fragilités enfouies.

Par bien des aspects, notre vie religieuse est abritée des regards extérieurs. Il n'y a pas pour cela toujours besoin de clôture, laquelle serait plutôt à penser, non pas comme abri, mais comme condition de la mise en relation, à l'intérieur et avec l'extérieur. Faire prendre conscience que nos vies, à chacun, demande une articulation du personnel, du commun, du public se pose avec une grande acuité aujourd'hui. Mais nous pouvons aussi facilement ne pas accepter un regard extérieur. St Benoît rappelait que la vie du monastère est ouverte à ceux de passage, du voisinage et à l'évêque : nous nous sommes reconnus dans ces trois figures auxquelles notre vie religieuse devrait régulièrement s'ouvrir.

Il nous a paru que nous disposions de traditions riches (règles, constitutions, pratiques), qui s'insèrent dans une institution ecclésiale faite de multiples courants spirituels, de la richesse de la foi, et de ses expressions séculaires. Pourtant et comment en sommes-nous arrivés là où nous en sommes ? En outre, il nous a semblé à bien des reprises que nous ayons été et soyons dans l'impuissance : ce qui est prévu n'a pas été suivi, la visée de notre vie religieuse, et simplement de la vie évangélique, n'a pas été vécue. Où en sommes-nous du désir de vivre à la suite du Christ, quand à peine le cadre institutionnel est maintenu ? Le cadre institutionnel, riche, large s'avère insignifiant et impuissant au regard de tant de crimes et de déviations. Nous n'avons pas su l'actionner. Pourquoi ? Nous sommes trop fragiles, trop peu nombreux pour le mettre en œuvre. Sa complexité est démesurée. Nous nous étions crus protégés par une institution faite pour l'annonce de l'Évangile. Nous découvrons qu'elle cache des agresseurs et dissimule des agressions. Nous n'avons pas su écarter ce qui s'éloigne de la finalité de nos instituts. Nous nous en sommes parfois servis d'écran pour ne pas voir, d'autojustification (« mais nous avons un droit qui permet de sanctionner ces agressions », sans que nous y ayons recours). Deux questions : comment proportionner à nos forces la mise en œuvre de nos institutions et l'art de vivre de la vie religieuse ? Comment faire appel à d'autres personnes, avec des compétences reconnues, pour nous aider ? Il faut s'assurer que la formation à la vie religieuse est ouverte à d'autres acteurs en leur permettant de nous interroger sur nos zones d'ombre et nos silences, afin de les sortir du mutisme et du déni.

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail sur la gouvernance dans les congrégations était composé de :

Sr Jean-Baptiste, osb, Pradines

Fr. David d'Hamonville, osb, En-Calcat

P. François Picart, Prêtre de l'Oratoire,

Fr. Bernard Senelle, op

Fr. Anthony-Joseph Pinelli, ocd

Fr. Olivier de Saint-Martin, op

Fr. Hugues de Séreville, ocso, Citeaux

Sr Mariannick Caniou, Providence de la Pommeraye

P. Patrick C. Goujon, sj, pilote du groupe